

Département
de la MOSELLE

COMMUNE de LUTZELBOURG

Arrondissement
de SARREBOURG

Procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers élus:
15

Conseillers

Séance du 12 novembre 2021

en fonction
13

Convocation en date du 5 novembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Grégoire Perry, Maire

Conseillers
présents : 10

Membres présents :

BLETTNER Claude	1ère adjointe	MEYER Jérôme	Conseiller municipal
MARTY Richard	2ème adjoint	BLANCHE Raymond	Conseiller municipal
TASSERA Magali	3 ^{ème} adjointe	MARTIN Gérôme	Conseiller municipal
BRUNNER Jocelyne	Conseillère municipale	STUTZMANN Chantal	Conseillère municipale
HAMM Fabienne	Conseillère municipale		

Membres absents excusés : - Maëlle GIGAND a donné procuration à Grégoire PERRY-
Lisa TRILLAUD a donné procuration à Fabienne HAMM- Antoine VILLARD

Délibération N°2021-11- 1

Objet : Désignation du secrétaire de séance.

Aucun conseiller ne voulant être secrétaire de séance, le maire propose Madame Véronique Kremer comme secrétaire de séance, le conseil approuve cette proposition.

Délibération N°2021-11-2

Points sur les dossiers en cours

Travaux de voirie & bâtiments

-Les travaux commandés à l'entreprise TPC & S sont achevés. Pour la place, il y aura une plus-value du fait de l'adjonction de concassées en remplacement de remblais trop meuble. Cet espace sera dédié plus particulièrement aux clients des commerces du centre-village, une signalétique sera apposée dans ce sens.

- La porte d'entrée de l'école primaire a été remplacée durant les vacances scolaires
- La toiture de l'école maternelle pose des problèmes d'étanchéité, elle doit être remplacée. Des devis seront demandés ainsi que de subventions (D.E.T.R.)

Restaurant « Du panier à la table »

- Un nouveau projet est en cours de validation et les travaux sont reportés à l'automne 2022. Un diagnostic sécurité - incendie sera commandé auprès de Véritas afin de permettre une exploitation du restaurant avant sa réhabilitation.

Délibération N°2021-11-3

Licence IV Eselbahn :

La proposition d'achat de la licence IV de l'Eselbahn par la commune à hauteur de 3000 € a été acceptée par le liquidateur judiciaire. L'acte de vente est en cours de rédaction chez Maître Nonnenmacher.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise à signer cet acte de vente.

Délibération N°2021-11-4

Objet : Convention avec Madame Villemin

Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention avec Madame Villemin pour l'occupation d'une partie des locaux du restaurant « Du panier à la Table »

Le conseil municipal, afin de déterminer le montant du loyer, souhaite des informations complémentaires : diagnostic sécurité-incendie, chiffre d'affaires, effectif du personnel....
La question sera mise en délibéré ultérieurement.

Délibération N°2021-11-5

Objet: Modification budgétaire n°2- service eau

Le conseil municipal à l'unanimité vote la modification budgétaire suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
C/61523	+ 7 000.00 €	C/74	+7 000.00 €

Délibération N°2021-11-6

Objet : Convention Territoriale Globale.

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat de la C.A.F. « Enfance et Jeunesse » mis en place lors de la création de l'accueil périscolaire et des centres de loisirs est arrivé à échéance au 31 décembre 2020.

Celui-ci est remplacé par la Convention Territoriale Globale (CTG) et concernera toutes les communes de l'intercommunalité.

La Convention territoriale globale est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé :

- sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat
- adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...)
- pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global des territoires : vers l'action publique sociale de demain...
- constituant un levier pour déployer la politique et les priorités stratégiques de la CAF au plus près des besoins des familles

L'objectif de la Caf et des partenaires est de co-piloter et structurer les politiques familiales et sociales territoriales avec les collectivités territoriales et tous les acteurs locaux sur chaque champ d'intervention, dans une logique de développement de l'offre et d'investissement social.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise à signer la Convention Territoriale Globale et ses éventuels avenants pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Délibération N°2021-11-7

Objet : Convention de pâturage

Le Maire propose au conseil de mettre en place une convention de pâturage afin de mettre à disposition de Madame Steiner les parcelles cadastrées :

- section 6- parcelle 21 d'une superficie de 3 008 m²
- section 4- parcelle 100 d'une superficie de 1 628 m²

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord sur cette proposition et donne pouvoir au Maire pour signer la convention

Délibération N°2021-11-8

Objet : Emplacement port

Le Maire propose de mettre en place une redevance mensuelle pour l'occupation du port de plaisance durant l'hiver.

En effet, la gratuité entraîne une occupation sauvage des lieux avec le risque pour la commune, de devoir procéder à leur enlèvement à ses frais, en cas d'échouage si les personnes ne sont pas assurées ni solvables.

Il propose la somme de 120 euros par mois sans eau, ni électricité. L'utilisation de la borne « bateau-hôtel » fera l'objet d'une facturation sur relevé.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord sur cette proposition.

9/ Divers

Téléthon

-  Le 2 décembre, la Caravane de l'Espoir (course cycliste organisée par l'union départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle) partira de Lutzelbourg. 20 coureurs, une dizaine d'encadrants prendront le départ de LUTZELBOURG pour un relais- vélo à travers le département. Les enfants de l'école seront également présents pour apporter leur soutien et leurs encouragements. Les commerçants, entreprises, associations, banque du village participeront à cette opération avec diverses actions (créations, pourcentage sur les ventes...).

Marché de Noël

Il sera organisé le 11 décembre prochain de 15 à 22 heures, une vingtaine d'exposants seront présents. Le « coffre à idées » proposera des jeux en bois à destination de la jeunesse, les commerçants assureront la restauration. Les bénéfices seront versés à la coopérative scolaire.

Fait et délibéré à LUTZELBOURG, les jours, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé au registre. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie.

Pour copie conforme
LUTZELBOURG, le 12 novembre 2021
Le Maire

